



# REVUE DE PRESSE

Semaines des 5, 12, 19 et 26 septembre 2022

On parle de la Brie des Rivières et Châteaux et des communes de notre territoire !  
Retrouvez chaque semaine, la revue de presse de la CCBRC.

## • La République de Seine-et-Marne 5 septembre 2022 – n°8062

> Melun et ses environs. Prison de Melun. Selon Eric Dupont-Moretti, la fermeture, ce n'est pas pour demain



Eric Dupont Moretti (à gauche), ministre de la Justice, était en visite ce jeudi 1<sup>er</sup> septembre à la prison de Melun pour mettre en valeur les contrats détenus-travailleurs. W. L'ESM77

### PRISON DE MELUN. Selon Eric Dupont-Moretti, la fermeture, ce n'est pas pour demain

Le ministre Eric Dupont Moretti était en visite des ateliers de réinsertion de la prison de Melun. Il s'est exprimé sur l'avenir de celle-ci, mais aussi de la prison de Crisenoy.

C'est entre les murs du centre de détention de Melun (Seine-et-Marne) que le ministre de la Justice et garde des Sceaux Eric Dupont-Moretti était en visite le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 en milieu d'après-midi. Il a visité les ateliers de réinsertion professionnelle de l'établissement, pour évoquer l'importance des contrats de « détenu travailleur », mais aussi l'avenir des établissements de Melun et de Crisenoy.

#### De nombreux ateliers

En présence de Bénédicte Ricreux, la nouvelle directrice de l'établissement, mais aussi des nombreux élus locaux et ainsi que les représentants des ateliers, Eric Dupont-Moretti a visité en long et en large les différents lieux de formation et de travail de la prison.

C'est tout d'abord dans les étages, au niveau des salles informatiques que le ministre s'est rendu : « C'est ici que se tiennent les cours pour devenir développeur web, par CodePhenix », confie l'un des membres de la prison. L'objectif est de former pendant plusieurs

mois les détenus au langage de codage pour qu'ils puissent créer des sites web. Une fois leur parcours terminé, ils pourront intégrer l'agence web en détention pour continuer de réaliser des projets, mais cette fois engagés par des entrepreneurs.

Plus bas, les odeurs de peinture fraîche se font sentir. Ce ne sont pas des rénovations récentes, mais un atelier de formation composé de plusieurs box pour s'exercer sur des murs. Selon les responsables des ateliers, beaucoup de détenus sont demandeurs et cela « passe beaucoup par le bouche-à-oreille ». Le ministre intervient alors : « C'est important, surtout quand l'on sait que la France fait face aux pénuries de main-d'œuvre, notamment dans le secteur du bâtiment. »

La visite s'est ensuite achevée par un passage plus long entre les grandes machines de l'atelier dédié à l'imprimerie où l'homme politique a pu découvrir tous les différents secteurs liés à l'imprimerie, les documents imprimés tels que le récent Code pénitentiaire qui a été entièrement imprimé à Melun.

#### Valoriser la réinsertion

À la prison de Melun, ce sont environ 75 % des détenus qui travaillent. « Beaucoup sont présents pour des peines lourdes pouvant aller jusqu'à 20 ans ou la perpétuité », af-

firme un membre du personnel pénitentiaire. Le travail est alors une solution pour s'occuper, mais aussi éviter un isolement définitif de la société :

« Certes la prison est une réponse pénale et est isolée de la société par des murs, mais elle doit aussi permettre aux détenus de se réinsérer. »

**ERIC DUPONT-MORETTI, GARDE DES SCEAUX ET MINISTRE DE LA JUSTICE**

Selon le ministre, le contrat de détenu travailleur est une solution « gagnant-gagnant-gagnant ». Le premier gagnant c'est avant tout la société : « Selon plusieurs études, le travail en prison apporte une baisse du risque de récidive. De plus, le détenu qui touche désormais un salaire à hauteur de 45 % du SMIC peut plus facilement indemniser sa victime », affirme-t-il.

Interrogé sur les réticences de certains chefs d'entreprise à recruter des détenus ou anciennement détenus, Eric Dupont-Moretti riposte : « Il y a quelques réticences, mais ce contrat est un contrat pour la sécurité. L'objectif est de sortir avec un diplôme, une formation, un emploi. L'engagement citoyen doit balayer les quelques réticences qui restent. »

Enfin, le dernier gagnant de

cet engagement, c'est le détenu, puisqu'il pourra « réduire sa peine non pas grâce à un calcul, mais un véritable effort », précise-t-il.

Un sujet pour lequel il avait réuni, plus tôt dans la journée, des chefs d'entreprise. Il y faisait notamment la promotion de ce contrat de détenu travailleur : « Ils sont très motivés. Le président du MEDEF est très intéressé. J'ai demandé à ce que chaque région ait un délégué qui puisse faire connaître et de partager ce dispositif », témoigne Eric Dupont-Moretti.

Très attaché à cet engagement de l'établissement de Melun, il souhaite que celui-ci perdure le plus possible.

#### Fermeture à Melun et projet à Crisenoy

Lors de cette visite, le sujet houleux de la potentielle fermeture du centre de détention de Melun et la construction d'un établissement pénitentiaire à Crisenoy a lui aussi été abordé. « Vous allez un peu trop vite pour parler de la fermeture de la prison de Melun », rétorque-t-il à un journaliste avant d'ajouter :

« Rien n'est acté en ce qui concerne Melun. »

**ERIC DUPONT-MORETTI**  
Il reprend un peu plus loin : « J'ai passé mon été à veiller scrupuleusement au dévelop-

pement des projets comme la prison de Crisenoy. »

L'histoire concernant l'avenir de ces deux sites est en réalité bien plus floue. En avril 2021, le Premier ministre Jean Castex annonçait un plan national pour 15000 nouvelles places en prison et officialisait la future prison de Crisenoy, et l'arrêt de celle de Melun. Si Melun se félicitait à l'époque de se rapprocher du projet de déménagement, la Ville tenait à clarifier la situation : « Ce que dit Eric Dupont-Moretti ne nous contredit pas. »

« Il est vrai que rien n'est acté, puisque le déménagement de Melun ne peut se faire tant que la prison de Crisenoy n'est pas construite. »

**LA MAIRIE DE MELUN**

Du côté de Crisenoy, en revanche, la situation est plus tendue lors de plusieurs réunions publiques, où les habitants ont exprimé leurs craintes et leur colère. De leur côté, les services pénitentiaires de Melun contestent cette fermeture et refusent le lien avec la construction de la nouvelle prison de Crisenoy.

Une situation qui semblait claire à son annonce et qui est devenue trouble au fur et à mesure que les contestations se sont fait entendre.

• William LACAILLE



**MOISENAY**  
**LOISIRS. L'école multisports s'agrandit**

**L'École multisports de Moisenay souhaite s'ouvrir aux villages voisins et créer un troisième groupe pour les enfants de 8 à 10 ans.**

Fondée en avril 20221, l'École multisports de Moisenay est une jeune association sportive dédiée aux enfants. Elle a été créée suite à une demande des parents du bourg qui cherchaient un moyen d'initier leurs enfants au sport. La municipalité de Moisenay, attachée à ce projet, a soutenu financièrement l'EMSM.

L'association a débuté son parcours en accueillant des enfants âgés de 4 à 7 ans. Pour cette rentrée scolaire, elle souhaite s'agrandir en s'ouvrant aux villages voisins et en créant un nouveau créneau pour les enfants de 8 à 10 ans.

Ils seront encadrés par Anthony Brihi et Yann Laplâcette, tous deux professeurs d'EPS en collège et possédant une expérience dans le multisports.

Divisés en trois groupes, pouvant accueillir chacun 22 enfants, les cours s'adressent également aux 4 à 5 ans et aux 6-7 ans. Les enfants apprendront durant l'année l'athlétisme et s'exerceront sur des parcours de motricités. Des jeux en équipe, des courses d'orientation et une initiation à la sécurité à vélo sont également au programme. La dernière séance de l'année sera partagée avec les parents.

Pour le troisième groupe des 8-10 ans, l'approche sportive sera différente. « Avant l'entrée au collège, il est important de leur apprendre des sports plus intenses », estime Anthony Brihi, qui prévoit de l'ultimate et d'autres sports plus ciblés scolairement.

Les entraînements ont lieu le samedi matin dans le gymnase de Moisenay, de 9 h à 10 h 15 pour les plus jeunes, de 10 h 30 à 11 h 45 pour les 6-7 ans et de 11 h 45 à 13 heures pour les 8-10 ans.

■ **Cotisation annuelle : 110 €**  
**Inscriptions par mail : multisportsmoisenay@gmail.com**



L'École multisports accueille les enfants de 4 à 10 ans RSM77ME.1

**LE CHÂTELET-EN-BRIE**  
**Marché d'automne.** La 6<sup>e</sup> édition du marché d'automne du Châtelet-en-Brie se déroulera le samedi 10 septembre, de 10 h à 18 h, place de l'Hôtel de Ville. Ce rendez-vous gastronomique en plein air permet de découvrir des spécialités des terroirs français et des cuisines du monde. Tables, bancs et barnums seront à la disposition du public pour les dégustations sur place. Entrée gratuite.

> Crisenoy. Fête du village.

**CRISENOY**  
**Fête du village.** Dimanche 11 septembre, la commune de Crisenoy organise sa grande fête du village avec vide-grenier sur réservations (0603587187 ou 0677019837), grand manège, structures gonflables, pêche aux canards, tir à la carabine, marché gourmand, restaurations diverses et forum des associations. À cette occasion, le futur Café multi-services ouvrira avec quelques surprises et des offres spécifiques.

**Café multi-services.** Ouverture officielle du Café multi-services le 13 septembre à 8 h 30, au 16 bis Rue-Grande, après un an de travaux et de mise en

conformité (PMR, sécurité incendie, etc.). Il offrira plusieurs services : dépôt de pain, viennoiseries et pâtisseries, bar, café, petite restauration, relais colis, ou encore événementiels.



• La République de Seine-et-Marne 12 septembre 2022 – n°8063

> Valence-en-Brie. Livre. *Une valencienne décrit le fonctionnement des pervers narcissiques*

**VALENCE-EN-BRIE**

## LIVRE. Une Valencienne décrit le fonctionnement des pervers narcissiques

Une habitante de Valence-en-Brie a publié un livre, *Les anges blancs*, qui décrit le fonctionnement des pervers narcissiques et les répercussions sur leurs victimes.

Le livre *Les anges blancs* de Louise Escampe, une habitante de Valence-en-Brie, fait découvrir un aspect de la société encore controversé et discuté des pervers narcissiques.

Paru aux éditions Books of Demand, il évoque les événements traumatisants qu'a endurés l'auteure durant une partie de sa vie, la plongeant dans des difficultés de santé. Elle s'est battue pour vivre et elle a décidé d'écrire son ouvrage pour s'en libérer.

« J'ai eu envie de partager ce problème avec les lecteurs, car certaines personnes continuent de com-

mettre des crimes, expliquet-elle, estimant que le sujet est encore tabou dans la société. Il aura fallu six mois à Louise Escampe, qui a également effectué des recherches, pour écrire sur son expérience douloureuse.

**Synopsis**

Le titre se réfère aux individus qui agissent sans remords, en détruisant la santé d'autrui. » J'ai été aspirée, j'ai senti quelque chose autour de moi et en moi », décrit l'écrivaine.

Cet ouvrage de 200 pages relate ainsi l'expérience traumatisante que peuvent subir des millions d'individus.

« Il permet aux gens atteints par ces agressions de se reconnaître, poursuit-elle. J'ai voulu essayer de les sauver, c'est ma façon de rendre justice à toutes les personnes qui ne peuvent plus le faire.

C'était un devoir de dire la vérité».

**« Ces vampires, présents près de vous, cherchent à se nourrir de votre santé mentale. LOUISE ESCAMPE, AUTEURE**

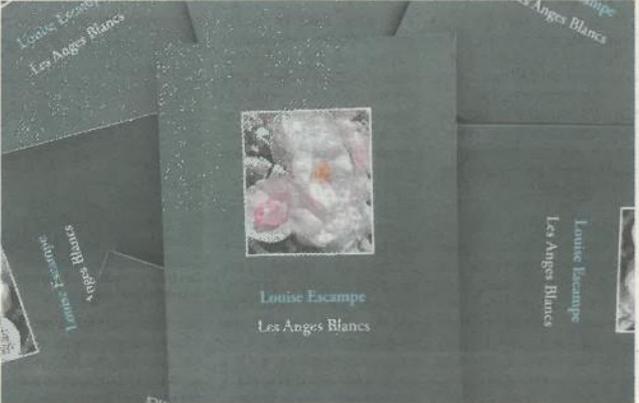
Comme elle le rapporte, ce type d'agresseur peut se rencontrer n'importe où, au travail ou dans l'entourage proche : « Ces vampires, présents près de vous, cherchent à se nourrir de votre santé mentale. Ils vous conduisent, au fil du temps, à vous retrouver enfermé avec vous-même, seul, vulnérable, jusqu'à détruire des vies en provoquant un stress intense, des dépressions et parfois même pire.»

Pour les victimes ayant vécu ce type de situation, ce livre peut être salutaire. » Je donne des pistes pour se re-

construire», assure l'auteure. Vous pourrez le retrouver sur tous les sites en ligne (Fnac, Amazon ou encore Cultura).

D'une valeur de 9,99 €, il est accessible à tous mais s'adresse particulièrement à ceux qui ont côtoyé des pervers narcissiques.

**Les anges blancs, éditions Books of Demand, 200 pages. Prix : 9,99 €.**



Une habitante de Valence-en-Brie a publié *Les anges blancs*

• La République de Seine-et-Marne 12 septembre 2022 – n°8063

> Journées européennes du patrimoine. Moisenay. – Sivry-Courtry

**Moisenay**

Monastère russe orthodoxe

de Notre-Dame-de-Kazan

2 chemin du moulin de la Roue  
77950 Moisenay-le-Grand  
06 81 85 73 43, skite-notredame-dekazan.  
blogspot.com/p/contact.html  
Visite commentée samedi et dimanche  
14h-18h

**Sivry-Courtry**

**Château de Courtry**  
Château de Courtry - 77115 Sivry-Courtry  
01 60 68 28 48  
Exposition de peinture de paysage  
samedi et dimanche 10h-18h  
Exposition sculpture végétale samedi et  
dimanche 10h-18h  
Concert de Jazz manouche € samedi  
18h-19h30

**École Bellamy de Sivry-Courtry**  
Rue de l'Église - 77115 Sivry-Courtry  
Exposition « Histoire de l'école Bellamy »  
samedi 14h-18h  
Concert par l'Orchestre Symphonique en  
Résonance samedi 16h-17h30

• La République de Seine-et-Marne 12 septembre 2022 – n°8063

> Agenda des chineurs. Blandy-les-Tours

**77 BLANDY.** Brocante et  
vide-greniers + marché du  
terroir. 8h-18h. Place des Tours.  
Tél. 01 60 66 90 23. Ext.



- **La République de Seine-et-Marne** 12 septembre 2022 – n°8063  
> Coubert Sortie. *Rassemblement des véhicules anciens*
- 

**COUBERT**

## **SORTIE. Rassemblement de véhicules anciens**

A l'occasion des Journées du patrimoine, Coubert organise son 1<sup>er</sup> rassemblement de véhicules et motos anciens, dimanche 18 septembre à partir de 8 h au complexe sportif, allée des Tilleuls, avec notamment une pompe à incendie de 1849 entièrement restaurée par l'association des Autos d'Yerres, qui rassemble des passionnés de voitures anciennes dans la région. Egalement au programme de cette journée, un



**La pompe à incendie de 1849**  
OR

groupe musical, des démonstrations de danses de cabaret et country. Restauration sur place.

- **La République de Seine-et-Marne** 12 septembre 2022 – n°8063  
> En bref. Sivry-Courtry. *Collision sur la RD605*
- 

**En bref**

**SIVRY-COURTRY**

**Collision sur la RD605.** Samedi 10 septembre, deux Renault Clio se sont percutés sur la RD 605, entre Le Châtelet-en-Brie et Sivry-Courtry. L'accident a eu lieu sur les coups de 4 h 45. Les deux conducteurs, un homme et une femme, ne transportaient pas de passager et ont tous les deux été blessés. La conductrice a été transportée à l'hôpital de Melun, alors que l'automobiliste, en urgence absolue, a de son côté été hélicoptéré vers l'hôpital parisien de la Pitié-Salpêtrière. Dimanche 11 septembre, son pronostic vital n'était plus engagé. Une enquête a été ouverte pour tenter d'établir les causes précises de l'accident.



**Avis administratifs**

7301984301 - AA

  
**PRÉFET  
DE SEINE-ET-MARNE**  
*Léon  
Espé  
François*

**Contournement de la commune de GUIGNES  
1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Par arrêté préfectoral n°2022/36/DCSE/BPE/EXP du 1er septembre 2022 est prescrite, en mairies de Guignes, Yèbles, Andrezel et Verneuil-l'Étang, une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique, au profit du département de Seine-et-Marne, des travaux et acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du contournement de la commune de Guignes, emportant mise en compatibilité du document d'urbanisme de la commune de Yèbles, au parcellaire afin d'identifier les propriétaires et titulaires de droits réels et déterminer précisément les parcelles à acquérir pour la réalisation du projet, au déclassement d'une section de la RD 619, au classement du nouveau barreau dans le domaine routier départemental et à la délivrance d'une autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau.

Cette enquête publique aura lieu durant 34 jours, du lundi 3 octobre 2022 à 9 h 00 au samedi 5 novembre 2022 à 12 h 00 en mairies de Guignes, Yèbles, Andrezel et Verneuil-l'Étang. Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Guignes (77390), site Hôtel de Ville, 1, rue de Meaux où toutes observations pourront être adressées par courrier destiné au commissaire enquêteur.

Mme Monique DELAFOSSE, architecte honoraire, est désignée en qualité de commissaire enquêteur.

L'autorisation environnementale loi sur l'eau concerne les rubriques 1.1.1.0 (déclaration), 2.1.5.0 (autorisation), 2.2.3.0 (déclaration), 3.1.2.0 (déclaration) et 3.3.1.0 (déclaration) de la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) soumis à autorisation ou à déclaration en application des articles L.214-1 à L.214-6 figurant au tableau annexé à l'article R.214-1 du code de l'environnement.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique unique, comprenant notamment une étude d'impact, l'avis de la MRAe d'Ile-de-France et le mémoire en réponse du maître d'ouvrage, sera tenu à la disposition du public :

- en format papier : en mairies de Guigné (1, rue de Meaux, 77390), Yèbles (3, Grande-Rue 77390), Andrezel (28, rue Martin-IV, 77390) et Verneuil-l'Étang (16, avenue Jean-Jaures, 77390), aux jours et heures habituels d'ouverture des

mairies au public.

- en version numérique : en mairie de Guignes sur un poste informatique dédié, sur le site Internet des services de l'État en Seine-et-Marne : [www.seine-et-marne.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.gouv.fr) rubrique : Publications/Enquêtes publiques.

Le public pourra consulter et consigner ses observations et propositions :

- sur les registres d'enquête en format papier ouverts en mairies de Guignes, Yèbles, Andrezel et Verneuil-l'Étang aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies.

- sur le registre dématérialisé accessible : à la mairie de Guignes à partir du poste informatique dédié, sur le site Internet des services de l'État en Seine-et-Marne :

- [www.seine-et-marne.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.gouv.fr) rubrique : Publications/Enquêtes publiques.

- par courrier électronique adressé à l'adresse suivante :

- [contournementguignes@enquetepublique.net](mailto:contournementguignes@enquetepublique.net)

Les collectivités territoriales, sollicitées conformément aux dispositions de l'article L122-1 du Code de l'environnement, n'ont pas émis d'avis.

Le commissaire enquêteur siègera pour recevoir le public, aux lieux, dates et horaires suivants :

Mairie de Guignes : lundi 3 octobre 2022 de 14 h 00 à 17 h 00, samedi 15 octobre 2022 de 9 h 00 à 12 h 00.

Mairie de Yèbles : lundi 17 octobre 2022 de 14 h 00 à 17 h 00, samedi 5 novembre 2022 de 9 h 00 à 12 h 00.

Mairie de Verneuil l'Étang : mardi 25 octobre 2022 de 9 h 00 à 12 h 00.

Mairie d'Andrezel : lundi 24 octobre 2022 de 13 h 00 à 16 h 00.

Toute information complémentaire peut être demandée au Conseil Départemental de Seine-et-Marne (CD77) par mail adressé à l'attention de Mme BLEZEL (sauriane.blezel@departement77.fr, tél. : 01 64 14 71 91).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête auprès du préfet de Seine-et-Marne.

L'avis d'enquête sera publié sur le site Internet des services de l'État à l'adresse précitée.

Au terme de l'enquête publique, il sera statué par arrêtés préfectoraux sur la déclaration d'utilité publique, au profit du département de Seine-et-Marne, des travaux et acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du contournement de la commune de Guignes, emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Yèbles, la cessibilité des parcelles ou des droits réels immobiliers, dont l'expropriation est nécessaire pour la réalisation de cette opération et la délivrance d'une autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau.

Le conseil départemental de Seine-et-Marne procédera au déclassement de la section de RD 619 concernée, et au classement du nouveau barreau dans le domaine routier départemental.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairies de Guignes, Yèbles, Andrezel et Verneuil-l'Étang, à la préfecture de Seine-et-Marne (DCSE - BPE, 12, rue des Saints-Pères, 77010 Meaux Cedex) ainsi que sur le site Internet des services de l'État en Seine-et-Marne ([www.seine-et-marne.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.gouv.fr) - rubrique : Politiques publiques - Environnement) et cadre de vie - Expropriations/servitudes) pour y être tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique unique.



> Grisy-Suisnes. Travaux.

**GRISY-SUISNES**

## TRAVAUX. Le projet de réaménagement de la place de la mairie fatal aux arbres ?

Pour revitaliser le centre-bourg, la mairie travaille sur un réaménagement de la place de la mairie. Mais l'opposition s'élève contre la coupe des arbres.

Ces derniers mois, plusieurs tracts de l'opposition ont alerté les habitants de Grisy-Suisnes sur le projet de réaménagement de la place de la mairie. Un projet sur lequel la municipalité depuis longtemps, en collaboration avec un cabinet de conseil.

**“ Pourquoi abattre 41 arbres ? ”**  
JULIEN CAMEK, ÉLU D'OPPOSITION

« C'est un projet général, explique le maire Jean-Marc Chanussot. L'idée, c'est de réaménager la place centrale, qui est très mal utilisée, pour redynamiser l'endroit, créer du lien entre les commerces, mais aussi entre les gens. Le dossier suit son cours, on continuera d'y travailler jusqu'à la fin de l'année, et si on obtient les subventions souhaitées, c'est quelque chose qui pourrait se réaliser d'ici un an, un an et demi... »

Mais la transformation de la place prévoit la coupe d'arbres de la place, une idée à laquelle s'oppose Julien Camek, conseiller municipal d'opposition.

**“ Si on coupe des arbres, d'autres seront replantés ”**  
JEAN-MARC CHANUSSOT, MAIRE

« Il y a 64 tilleuls-centennaires sur cette place, explique-t-il. Il y a un rapport du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) sur l'état de ces arbres, qui montre que 11 sont abimés suite à des incendies de voitures et 2 sont malades. Or, le maire veut en abattre 41 pour faire 20 places de parking. J'ai décidé d'alerter les habitants avec des tracts, j'ai lancé un appel le 18 juin, l'appel des Tilleuls, et je voulais faire un rassemblement sur la place, mais qui n'a pas été autorisé. Si on veut faire des parkings, il y a un terrain de 2000 m<sup>2</sup> juste à côté, le terrain Blot, qui appartient à la mairie. Il y a largement de quoi faire des places de parking sans abattre les arbres. Mais apparemment, le maire préfère y faire encore des logements... »

Des affirmations que réfute le maire. « D'abord, on ne sait pas encore combien d'arbres devront être coupés ou pas, ajoute Jean-Marc Chanussot. Rien n'est défini. Quand on a fait la réunion publique, ce monsieur n'a rien dit. Il y a des arbres dangereux, plantés trop près les uns des autres, qui sont fragilisés. Notre projet, c'est de modifier cette place, d'y faire de la place pour des jeux d'enfants par exemple, du stationnement aussi pour les commerces, et si on doit couper des arbres, de toute façon, ils seront remplacés par d'autres, et notamment des essences bien plus adaptées à l'évolution du climat. Je ne vois pas où est la polémique. Il y aura, de toute façon, d'autres réunions publiques sur le sujet, et tout le monde pourra s'exprimer ».

● Eric van OVERTVELD



La place de Grisy-Suisnes devrait être réaménagée LVO/RSM77

> Actu du Département. Convention. *Le Département et APRR vont améliorer la visibilité touristique sur les autoroutes*

## CONVENTION. Le Département et APRR vont améliorer la visibilité touristique sur les autoroutes

Le Département de Seine-et-Marne et l'APRR ont signé une convention pour une nouvelle signalétique touristique sur les autoroutes, mais aussi pour déployer les bornes électriques dans les aires et pour l'insertion des bénéficiaires du RSA.

**SEINE-ET-MARNE.**

Le Département de Seine-et-Marne et APRR (concessionnaire de l'État pour les autoroutes) ont signé le mercredi 14 septembre un accord de coopération qui vise à renforcer l'attractivité du territoire et les dynamiques économiques, au moins pour les 5 prochaines années.

Dans un premier temps, une nouvelle signalétique va être déployée sur les 3 axes autoroutiers du sud du département, l'A5, l'A6 et l'A77, pour valoriser les sites culturels majeurs. 35 panneaux incitant à la découverte de ces lieux vont être installés jusqu'en 2023, pour un coût de 560 000 €. Le château de Vaux-le-Vicomte, l'île de loisirs de Buthiers et les communes comme Thomeroy, Provins ou Blandy-les-Tours, seront ainsi mis à l'honneur.

« La signalisation touristique et culturelle va jouer un rôle très important pour développer et accroître l'attractivité du territoire. Créée dans les années 70, elle a une double vocation : maintenir l'attention des automobilistes par des sollicitations régulières mais aussi et surtout leur signaler ce qu'ils peuvent voir des richesses locales », indique Philippe Nourry, président d'APRR. C'est une véritable galerie d'art à ciel ouvert et nous nous appuyons sur le talent d'artistes reconnus comme des illustrateurs de référence ou des dessinateurs de bandes dessinées. »

**Autres actions**

Les deux parties s'engagent à collaborer également sur différents domaines d'actions comme le développement des parkings de covoiturage, la possibilité de créer des voies réservées aux transports en commun, des pôles d'échanges multimodaux ou la création à l'entrée des autoroutes de nouveaux échangeurs au Plessis-Picard et à Réau. Dans le domaine du développement durable, le déploiement de bornes de recharge électriques est prévu dans toutes les aires de services, d'ici à la fin de cette année.

Autre axe de cette convention, l'emploi et l'insertion des publics bénéficiaires du RSA. « Nous avons aujourd'hui un nombre important de bénéficiaires du RSA. Environ un tiers est opérationnel tout de suite, et un autre demande un accompagnement ou une formation. Ces deux tiers pourront peut-être travailler avec APRR sur l'entretien des aires par exemple », explique Jean-François Parigi, président du Département.

« Nous allons favoriser l'insertion des jeunes, des personnes en situation de handicap et des bénéficiaires du RSA. Par exemple nous mettrons en place des clauses spécifiques dans tous les marchés de travaux réalisés sur le département, de manière à favoriser leur intégration par l'emploi », ajoute Philippe Nourry. Il faut souligner le caractère inédit de cet accord. Il est le fruit d'une envie commune, celle de travailler ensemble sur des enjeux de notre époque : la mobilité de demain, une meilleure accessibilité des territoires, la sécurité des usagers et un effort tout particulier pour développer l'emploi et l'insertion. »



Les élus du Département ont présenté la signalétique des autoroutes GR/RSM77



## MOISENAY. Des chiens reclus découverts dans leurs excréments

Les gendarmes ont saisi 17 chiens et un chat privés de soins, dans une propriété privée de Moisenay.

À la suite d'un signalement, les gendarmes sont intervenus le jeudi 8 septembre, dans une propriété privée du village de Moisenay, près de Melun, chemin du Moulin-de-la-Roue. Ils ont saisi 17 chiens (essentiellement des border collie et un berger d'Anatolie) et un chat, chez deux hommes vivant en reclus.

Le signalement a été donné par un expert, dans le cadre d'une campagne de dératisation incompatible avec la présence des canidés.

### Syndrome de privation sensorielle

L'association Action protection animale a porté plainte pour « actes de cruauté ». Selon elle, les animaux qui lui ont été confiés étaient nourris mais ne



Certains chiens étaient enfermés dans des cages, à Moisenay

Action protection animale

sortaient pas.

« Ils souffrent du syndrome de privation sensorielle, décrit-elle. Coupés de

toute stimulation sociale, les chiens, qui vivaient dans leurs excréments, sont extrêmement craintifs. Enfer-

més, parfois dans des cages, ou entassés les uns sur les autres dans l'obscurité, ils ne connaissent rien de l'extérieur et semblent terrifiés. Quand on les regarde, ils s'urinent dessus. »

Le propriétaire a été renvoyé devant l'officier du ministère public, au tribunal de police de Melun, en vue d'une contravention de 4<sup>e</sup> classe pour « défaut de soins ». Il encourt une amende de 135 € pouvant être majorée jusqu'à 750 €.

Pour sa part, les membres d'Action protection animale précisent que les animaux seront placés dans une structure adaptée. « On va leur réapprendre à vivre », assurent-ils.

● Agnès GAUDICHON-BRAIK

## LE CHÂTELET-EN-BRIE

### SORTIR. Comédie musicale au Manège

Une comédie musicale sera jouée au Châtelet-en-Brie le samedi 24 septembre. Les spectateurs pourront s'amuser des quiproquos.

La troupe de Side, propose le samedi 24 septembre, au Châtelet-en-Brie, une comédie musicale pleine de rebondissements qui saura épater le public.

Ce spectacle contemporain, intitulé *Mariage contre la montre*, retrace l'histoire d'une star qui, courant après le temps, ne souhaite pas perdre un héritage. C'est par tous les moyens et avec n'importe qui, que cette star va chercher à faire marier son fils unique en peu de jours.

#### Quiproquos

Accompagnée de musique populaire modifiée pour la performance, la pièce est également suivie d'une grande



Une comédie musicale sera jouée au Châtelet-en-Brie le 24 septembre Illustration/Fixobzy

touche de quiproquos, d'humour, qui marque la quête de cette vedette.

Cette comédie est écrite par Side et mise en scène par Christophe Botti.

Les deux artistes ont déjà réalisé des performances dans la ville d'Avignon et effectuent

actuellement une tournée à Paris, avant de se rendre dans la commune du Châtelet-en-Brie, le samedi 24 septembre. Rendez-vous à 20 h 30, salle Le Manège, rue du 19-mars-1962.

Les comédiens à l'affiche sont Blandine Métayer, Jules Fabre, Gwendal Marimoutou,

Raphaël Hidrot, Mélodie Fontaine, Denis Lefrançois et Jonathan Goyvaertz.

■ Tarifs : 8 € pour les adultes, 5 € pour les adolescents de 12 à 17 ans (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un parent).



## THÉÂTRE-CONCERT. Ariane en vedette

**LE CHÂTELET-EN-BRIE**

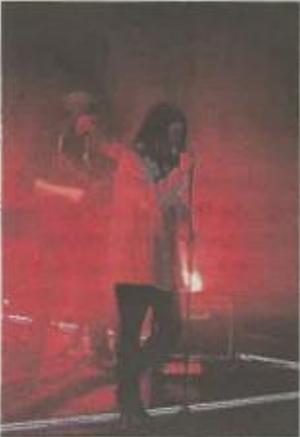
Avec la relance de la nouvelle saison culturelle de la commune du Châtelet-en-Brie, un spectacle gratuit est proposé le soir du vendredi 23 septembre sur le thème du mythe d'Ariane.

Ce théâtre-concert sera réalisé par la compagnie *La Caravelle*, issue de la fabrique artistique du centre de réadaptation de Coubert, *Le Vaisseau*. Les artistes réaliseront ainsi leur deuxième sortie de résidence au Châtelet-en-Brie.

Ce spectacle, produit en partenariat avec la communauté de communes Brie des rivières et châteaux, a été écrit et mis en scène par Thomas Gendronneau.

Les spectateurs découvriront un format court du spectacle d'Ariane, qui retracera des destins heureux ou tragiques des chanteuses connues de la culture pop.

« Plongez dans cette traversée collective et musicale



**Ce spectacle de théâtre-concert est programmé au Châtelet-en-Brie DR**

de la vie d'une artiste d'aujourd'hui, avant tout femme, avec ses failles et ses forces, embrassant une terrible lutte contre ses gouffres qu'elle combat en chantant », soulignent les organisateurs.

Cet événement se déroulera dans la salle Le Manège, rue du-19 mars-1962. Il débutera à 20 h 30.

7303238201 - AA

**Commune de FONTAINE-LE-PORT**

**Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)**

**AVIS**

Par arrêté en date du 14 septembre 2022, le maire de Fontaine-le-Port a engagé une procédure de modification simplifiée du plan local d'urbanisme.

La procédure de modification simplifiée a pour objet de corriger une erreur matérielle survenue sur la dénomination d'une parcelle sur le règlement graphique.

L'arrêté sera affiché pendant un mois en mairie de Fontaine-le-Port.



## Une station d'épuration mutualisée à Machault

Inaugurée le 23 septembre, cette station d'épuration est le fruit du partenariat liant les communes de Pamfou, Machault et Valence-en-Brie.



© DR

- Située à Machault, la station d'épuration mutualisée a été inaugurée le 23 septembre.

TERRITOIRESCOLLECTIVITÉ Publié le 28 septembre 2022 à 08h00, **Farid ZOUAOUI**

“PaMaVal” comme la première syllabe des communes de Pamfou, Machault et Valence-en-Brie, qui ont initié ce projet en 2014. C’est aussi le nom donné à la première station d’épuration mutualisée du territoire de la Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux.

Son chantier a nécessité 13 mois de travaux et a impliqué 22 entreprises. Comprenant trois bassins d'orage et 5 000 mètres de réseaux de transfert des effluents, la station est discrètement implantée dans l'espace naturel sensible (ENS) de la Vallée de Javot. Elle s’inscrit, en effet, dans une démarche de limitation de l’impact environnemental. Son inclinaison naturelle facilite la construction de l’ouvrage et contribue à sa conception notamment d’un point de vue hydraulique. Toujours dans ce domaine, il a été procédé à l’installation de ruches, de nichoirs et de maison à insectes.



Par ailleurs et pour répondre aux enjeux de la transition énergétique, la station de Machault a été construite pour permettre de nouvelles opportunités plus vertueuses notamment en matière de traitement des boues. Actuellement utilisées en compostage, ces boues seront, à l'avenir, envoyées vers la future unité de méthanisation de Dammarie-les-Lys gérée par la société d'économie mixte (SEM) Bi-Métha 77, dont la Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux est actionnaire. Elles produiront du biogaz qui sera réinjecté dans le réseau Gaz réseau distribution France (GRDF) et générera des recettes complémentaires à l'intercommunalité. A noter qu'en plus de traiter les boues des trois communes concernées, la station accueillera également celles d'Échouboulains, de Féricy et des Écrennes.

### **Un investissement de 7, 8 millions d'euros**

Le coût total de ce projet s'élève à 7, 8 millions d'euros (hors taxes et hors subventions). Il a été financé à hauteur de 49 % par l'Agence de l'eau Seine Normandie (2, 6 millions d'euros HT) et le Département de Seine-et-Marne (1, 2 millions d'euros HT). Cet investissement intègre la construction de la station d'épuration, la réalisation des réseaux de transfert et les ouvrages : trois bassins d'orage, des postes de relevage et d'autres équipements comme la construction de bassins de rétention.

Enfin, d'un point de vue pédagogique, la station d'épuration de Machault a été conçue pour accueillir du public. Sa passerelle et sa terrasse permettent, en effet, de surplomber l'ouvrage et de comprendre rapidement les rouages d'une telle construction.





Les 39 communes du Sietom vont devoir changer leurs habitudes au 1er octobre JURSM 77

## SIETOM. Arrêt définitif de la collecte des déchets verts en porte-à-porte

### PLAINE DE LA BRIE

Le 1<sup>er</sup> octobre, la collecte des déchets verts en porte-à-porte ne sera plus effectuée par les équipes du Sietom. Trente-neuf communes de la plaine de la Brie sont concernées.

Êtes-vous fin prêts à changer vos habitudes concernant les déchets verts ? Car à partir du 1<sup>er</sup> octobre, les camions-bennes ne ramasseront plus les fameux sacs et autres fagots devant chez vous.

Cette décision a été mûrement réfléchi par les équipes du Sietom, le syndicat intercommunal qui enlève et traite

les ordures de 39 communes du territoire (Lire encadré) dont Pontault-Combault, Rozay-en-Brie, Fontenay-Trésigny ou encore Ozoir-la-Ferrière.

« On a été là pour apprendre aux gens à trier. Désormais, on va leur apprendre à produire moins de déchets », déclarait il y a quelques semaines Dominique Rodriguez, le président du Sietom.

### Diminuer le tonnage

La raison est principalement d'ordre économique comme l'évoque celui qui est également maire de Presles-en-Brie. « Afin d'être en conformité avec la réglementation, et pour ne

pas être pénalisés financièrement, nous devons diminuer le tonnage de déchets produits chaque année de 15 %, soit d'environ 80 kg par an et par habitant. Si nous n'y arrivons pas d'ici 2030, des taxes punitives seront mises en place par l'Etat et impacteront les 160 000 usagers qui vivent sur ce territoire », prévient Dominique Rodriguez.

Face à cette évolution de la législation, les leviers à actionner pour maintenir les factures sont rares. « Tous les ans, l'Etat augmente la base de sa taxe. De notre côté, nous pouvons jouer sur les taux. C'est d'ailleurs ce que nous faisons depuis 4 ans pour éviter que les prix n'augmentent pour les concitoyens. Mais nous ne pourrions pas le faire indéfiniment. Il faudra bien trouver une solution plus pérenne », précise Dominique Rodriguez.

### La variable d'ajustement

Soucieux de ne pas faire augmenter la note relative au traitement des ordures pour les administrés, surtout dans un contexte où le pouvoir d'achat

est dans toutes les bouches, le président du Sietom a décidé de prendre une décision forte. « A court terme, diminuer le traitement des déchets verts est la variable d'ajustement la plus intéressante. D'ailleurs, quand on y repense, enfouir ou incinérer de la tonte ou des petites branches comme on le fait aujourd'hui est un non-sens écologique. Ces matières organiques peuvent servir d'engrais naturels, via du compostage, pour les plantations qui sont dans les jardins », complète Dominique Rodriguez.

À partir du 1<sup>er</sup> octobre, la tonte du gazon et les coupes de haies devront soit être conduites par vos soins à la déchetterie, soit être réutilisées dans votre propre jardin. « Idéalement, il faudrait réduire le nombre de déchets en déchetterie, abonde le président. Pour cela, il y a des méthodes qu'on peut tous appliquer dans nos jardins ».

### Paillassage, composteur et mulching

Parmi les « bons plans » pour entretenir son jardin sans produire de déchets, les équipes

du Sietom vous conseillent l'acquisition d'un composteur et avancent la pratique du mulching. « Il s'agit de tondre sa pelouse sans mettre de bac derrière sa tondeuse. C'est très nourrissant pour l'herbe, quand on y repense, enfouir ou incinérer de la tonte ou des petites branches comme on le fait aujourd'hui est un non-sens écologique. Ces matières organiques peuvent servir d'engrais naturels, via du compostage, pour les plantations qui sont dans les jardins », complète Dominique Rodriguez.

Pour les petits branchages, le Sietom vous invite à passer les banches sous la tondeuse. « Ça permettra de faire du paillage pour les autres plantations, avec les bienfaits que cette pratique occasionne, comme le fait de protéger les sols de la sécheresse ».

Initialement annoncée pour le 1<sup>er</sup> juin, la fin de la collecte des déchets verts en porte-à-porte aura donc lieu ce samedi 1<sup>er</sup> octobre. « C'est une décision qui a été validée par l'ensemble des acteurs. Tout le monde est d'accord, termine Dominique Rodriguez. Il est vraiment nécessaire de le faire. Il s'agit d'enjeux écologiques et économiques de premier ordre ».

Jérôme LEMONNIER

### Les communes concernées

Andrezel, Argentières, Beauvoir, Bernay-Vilbert, Champdeuil, Las Chapelles-Bourbon, La Chapelle-Iger, Châtres, Chaumes-en-Brie, Chevy-Cossigny, Coubert, Courpalay, Courquetaine, Crèvecœur-en-Brie, Crisenoy, Evry-Grégy-sur-Yerres, Favières, Férolles-Attilly, Fontenay-Trésigny, Gretz-Armainvilliers, Grisy-Suisnes, Lésigny, Limoges-Fourches, Lissy, Lverdy-en-Brie, Marles-en-Brie, Neufmoutiers-en-Brie, Ozoir-la-Ferrière, Ozouer-le-Voulgis, Pontault-Combault, Pontcarré, Presles-en-Brie, Roissy-en-Brie, Rozay-en-Brie, Servon, Soignolles-en-Brie, Solers, Tourman-en-Brie et Yèbles.



LE CHÂTELET-EN-BRIE

## SPECTACLES. La saison culturelle démarre en trombe

Exposition, théâtre, musique et cinéma. La saison culturelle du Châtelet-en-Brie, qui a démarré en trombes, s'annonce variée et n'oublie pas le jeune public.

Au Châtelet-en-Brie, la saison culturelle a déjà démarré en trombe. En avant-première, un concert orchestral pour la journée du patrimoine a inauguré la nouvelle saison culturelle, lancée le 22 septembre, à la médiathèque du village. Une exposition sur la mythologie grecque est aussi visible jusqu'au 23 novembre, accessible dès l'âge

de 6 ans.

« C'est l'occasion d'accueillir des groupes des écoles élémentaires, et des animations sont proposées et adaptées à l'âge des enfants, indique Christine Veret, seconde adjointe à la mairie et gérante de la commission du pôle culturel. Les ateliers et manifestations se dérouleront au sein de la médiathèque et les spectacles se dérouleront dans la salle Le Manège. On essaie de faire vraiment plaisir à tous les publics, que ce soit les jeunes enfants comme les adultes, en variant les styles. »

### Musique et théâtre

Fan de musique ? Retrouvez le 13 novembre un concert sur le thème de Brassens, avec un style de jazz manouche. « Ce sont des musiciens du secteur qui reprennent les titres du chanteur à leur manière », précise l'élue.

Le 15 janvier, c'est Gilles Ramade qui proposera un spectacle musical de tous genres, pour découvrir la musique avec humour.

Sur le thème théâtral, la commune accueille le festival Les Briaraises. « Ces comédies sont présentées par des professionnels qui viennent dans 10 communes de Seine-et-Marne, notamment au Châtelet-en-Brie », ajoute Christine Veret. Le 8 octobre, les comédiens interpréteront une pièce intitulée Papy et mamy.

Puis le 18 novembre, la compagnie Naphralytop présentera Les fourberies de Scapin, de Molière. Enfin, le 20 novembre, ce sont Emmanuel Verité et Benoît Lambert qui interpréteront une pièce nommée Tout Dostoïevski.



Une pièce de Molière sera présentée au Châtelet-en-Brie en novembre DR

### Activités pour les seniors

Marche, conférence, rencontre avec les gendarmes, loto inter-générationnel, repas guinguette et découverte des tablettes numériques. Pour la semaine bleue, qui se déroulera du lundi 3 octobre au vendredi 7 octobre, la ville du Châtelet-en-Brie a prévu chaque jour une activité pour les seniors. Les inscriptions se font auprès de la médiathèque, 4 rue du 19-mars-1962, de 14 h à 15 h. Tel : 01 64 38 33 52.

### Ciné

Côté cinéma, trois ciné-conférences sont prévus afin de discuter avec des réalisateurs de leurs films, le 14 novembre sur le thème de Compostelle, le 5 décembre sur l'Australie et le 9

janvier sur l'Equateur.

Pour les vacances scolaires du premier semestre, deux séances de ciné jeunesse auront lieu sur des thèmes particuliers, lors d'Halloween, avec La Légende de Manolo, et à la période de

Noël, avec Niko le petit renne.

Pour plus de précision sur les tarifs et les spectacles, le programme est disponible au sein de la médiathèque, la salle le manège, en mairie et sur son site web.

SAINT-MÉRY

## Quarante-sept ans après, le village retrouve un commerce

Plus de 45 ans après la fermeture du dernier commerce de Saint-Méry, un salon de coiffure vient d'ouvrir ses portes. Et sa gérante n'est pas n'importe qui !



Mi-septembre, Nolwenn Martinez a repris les locaux dans lesquels son arrière-grand-père a tenu une épicerie entre 1947 et 1975. Elle y a ouvert un salon de coiffure DR

C'est une première depuis... 47 ans ! Alors que le dernier commerce de Saint-Méry a fermé ses portes en 1975, le village a retrouvé une activité commerciale mi-septembre, avec l'ouverture du salon de coiffure-coloriste Matelya Beauty, situé au 22, rue de l'Eglise.

Et Nolwenn Martinez, sa gérante, n'est autre que l'arrière-petite-fille de M. Brière, propriétaire du bar épicerie qui

a animé le centre-ville du village entre 1947 et 1975, et dont elle occupe désormais les locaux !

### Une histoire de famille

Il faut dire que Nolwenn Martinez est une enfant de Saint-Méry. Comme son arrière-grand-père, sa grand-mère, son père et son frère, elle y a grandi, y a été à l'école, et y a fondé sa famille. Alors à l'heure de choisir

le nom de son salon, elle n'a pas hésité longtemps : ce sera Matelya Beauty, la réunion des prénoms de ses deux enfants.

Un événement dont se réjouit le premier édile de la commune, Françoise Kubiak : « En cette époque troublée, il est rassurant de voir nos territoires ruraux encore suffisamment attractifs pour permettre à ces jeunes de vivre et de travailler dans

un environnement agréable, tout en pérennisant un attachement profond à un territoire », se félicite la maire. L'aboutissement d'un vrai engagement familial.

■ Nolwenn Martinez vous accueille, avec ou sans rendez-vous, dans son salon flambant neuf, au 22, rue de l'Eglise (près de la mairie). Contact : 06 98 38 50 77.



La République de Seine-et-Marne 26 septembre 2022 – n°8065

> Chaumes-en-Brie. Événement. *Une brocante le 2 octobre*

**CHAUMES-EN-BRIE**

**ÉVÉNEMENT. Une brocante le 2 octobre**

Le club 7 à 77 organise le 2 octobre sur le champ de foire de Chaumes-en-Brie, sa traditionnelle brocante annuelle.

Prix du mètre linéaire 4 € - réservation obligatoire le lundi et jeudi 22 et 29 septembre de 16h30 à 20h (château de l'abbaye).

Pour plus de renseignements : 06 80 66 96 54.



La République de Seine-et-Marne 26 septembre 2022 – n°8065

> 19<sup>ème</sup> Edition. *Les Briardises : programme Fontaine le Port – Le Châtelet-en-Brie*

**Le 7/10, Fontaine-le-Port, Salle des fêtes**

**On s'attache**  
Elsa et Pierre, trentenaires célibataires, pensent avoir tout vécu en amour.  
Et puis ils se rencontrent. Et puis ils tombent amoureux. La suite, ils pensaient la connaître mais ils ont encore plein de premières fois à vivre.

**Le 8/10, Le Châtelet-en-Brie, Salle « le Manège »**

**Papy et Mamy**  
Papy couine et Mamy grince. Ils ne se parlent plus. Ils râlent. Leur amour s'est rabougri. Flétri par les bougies qu'ils ne comptent plus depuis belle lurette. Lorsqu'on leur impose des aides à domicile. Leur refus est catégorique. Mais quand débarquent l'aide-soignante et le kiné, papy croit voir une fée, Mamy un prince charmant. Un souffle de vent frais soulève la poussière, fait valser les voilages, et réveille leurs sentiments endormis. Une histoire presque sans parole, simple et poétique sur le temps qui passe, l'amour, et ce qu'on en fait.

La République de Seine-et-Marne 26 septembre 2022 – n°8065

> Agenda des chineurs Brocante. *Fontaine le Port*

**77 FONTAINE-LE-PORT.**

Vide-greniers autour de

la mairie: 8h-18h. 70 exp.  
Té. 06 42 50 03 25, Ext.



[www.briedesriviereshateaux.fr](http://www.briedesriviereshateaux.fr)

## MOISENAY. Une Renault Alpine mise en fourrière



La Renault Alpine flashée à hauteur de Moisenay a été mise en fourrière

Le soir du samedi 17 septembre 2022, les gendarmes ont flashé le conducteur d'une Renault Alpine lancée à pleine vitesse sur la RD 215, à hauteur de Moisenay.

Cette ligne droite qui traverse la rase campagne des environs de Vaux-le-Vicomte, propice aux excès, est pourtant limitée à 80

km/h.

Contrôlé à 165 km/h (pour une vitesse retenue de 156 km/h), le chauffard - un Seine-et-Marrain né en 1982 - a fait l'objet d'une rétention immédiate du permis de conduire. La voiture de sport a été mise en fourrière.

● A.G.B.

## COUBERT. La présidente de Cat and Co en garde à vue pour non-restitution d'animaux privés de soins

La présidente de Cat and Co, une association de Coubert, a été placée en garde à vue car elle refuse de restituer à son prétendu propriétaire des animaux privés de soins. L'association Stéphane Lamart vole à son secours.

La présidente de l'association de protection animale Cat and Co a été interpellée par les gendarmes à son domicile de Coubert, le jeudi 22 septembre. Lydia Bizet, 54 ans, a été placée en garde à vue pour abus de confiance.

Mais l'association Stéphane Lamart, reconnue d'utilité publique, vole à son secours en payant ses frais d'avocat. Elle dénonce un imbroglio judiciaire.

### Saisie d'animaux

Il faut en fait remonter au 6 août dernier, lors de la saisie d'animaux à Bernay-Vilbert, pour comprendre la situation. Un âne, trois bœufs et quatre chèvres avaient été confiés par le parquet de Meaux à Cat and Co. Non-déclarées, ces bêtes amaigries et malades étaient privées de soins, au vu du rapport vétérinaire qui a aussi constaté la présence de parasites. En outre, les chèvres avaient les onglons anormalement longs et les sabots de

l'âne nécessitaient un parage d'urgence, pour éviter une déformation des boulets.

« Ce sont les élus et les habitants de Bernay-Vilbert qui nourrissaient ces animaux parqués dans un champ, où l'on a découvert un cadavre de chèvre, assure Stéphane Lamart. Le prétendu propriétaire affirme pour sa part qu'il voulait avoir une ferme du bonheur. »

### Revirement de situation

Mais, malgré les suspicions de maltraitances, le dossier a connu un revirement. Après l'ouverture d'une enquête de gendarmerie, le vice-procureur, Pierre-Yves Biet, a finalement classé l'affaire sans suite et ordonné la restitution des animaux. Ce que Lydia Bizet refuse. D'où sa mise en garde à vue durant plusieurs heures, où elle était assistée par M<sup>lle</sup> Patrice Grillon.

« Est-ce le procureur qui statue ou un tribunal sou-

verain ?, interroge l'avocat. Ce n'est pas un défi, mais dans un souci supérieur de protection animale, nous attendrons le jugement pour restituer, s'il le faut, les animaux. »

« C'est un comble ! », tempête pour sa part Stéphane Lamart, qui a saisi le procureur général de Paris et a alerté le cabinet du préfet de Seine-et-Marne. Le défenseur des animaux envisage aussi de lancer une pétition et une manifestation avec plusieurs associations devant le tribunal judiciaire de Meaux, pour demander le retrait du contentieux en matière de protection animale du vice-procureur.

« Il y aura du monde !, promet Lydia Bizet, qui a été renvoyée au tribunal correctionnel en février prochain. Mon ressenti, c'est qu'à travers moi, on a voulu atteindre Stéphane Lamart, qui a déjà connu des précédents avec le vice-procureur. Les cinq questions qui se sont enchaînées



Lydia Bizet, interpellée par les gendarmes, a été placée en garde à vue

à la fin de ma garde à vue étaient uniquement tournées vers lui. » Affaire à suivre.

● Agnès GAUDICHON-BRAIK



**Avis de marchés publics**  
Procédure adaptée - Marchés inférieurs à 90 000 euros HT

7303560001 MN  
**Mairie de Chaumes-en-Brie**  
Marché public d'assurances.

**PROCÉDURE ADAPTÉE**

Département(s) de publication : 77  
Services

Nom et adresse officielle de l'organisme acheteur : Mairie de Chaumes-en-Brie.  
Correspondant : LACHAL Jean-Philippe, place du Maréchal Foch, 77390 Chaumes-en-Brie. Tél. : 01 64 25 00 00. Télécopieur : 01.64.25.00.15. Courriel : cst@chaumes-enbrie.fr  
Adresse internet : <http://www.chaumes-en-brie.fr>  
Adresse internet du profil d'acheteur : [https://chaumes-en-brie.comarchepub.es.com/pack/annonce\\_marche\\_public/3508\\_829031.html](https://chaumes-en-brie.comarchepub.es.com/pack/annonce_marche_public/3508_829031.html).

Objet du marché : marché public d'assurances de la commune de Chaumes-en-Brie.

Lieu d'exécution et de livraison : place Foch, 77390 Chaumes-en-Brie.

Caractéristiques principales :  
Des variantes seront-elles prises en compte : oui.  
À compter du 1er janvier 2023 et jusqu'au 31 décembre 2025.  
Dela provisionnelle de débi. des prestations (fourniture de services) : 1er janvier 2023.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que :  
les documents de présentation associés.  
Unité monétaire : l'unité, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : la transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de Siret : oui.

Critères d'attribution :  
Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 12 octobre 2022 à 12 h 00.  
Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :  
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : marché n° 2022-03.

Conditions de remise des offres ou des candidatures : matérialisées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20 septembre 2022.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : mairie de Chaumes-en-Brie, Correspondant : Marie France DUPUIS, place Foch, 77390 Chaumes-en-Brie. Tél. : 01 64 25 00 00. Courriel : marie-francois.dupuis@chaumes-en-brie.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : mairie de Chaumes-en-Brie, Correspondant : Marie France DUPUIS, place Foch, 77390 Chaumes-en-Brie. Tél. : 01 64 25 00 00. Courriel : marie-francois.dupuis@chaumes-en-brie.fr

